



# Richelieu Gestion

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### RICHELIEU AMERICA ESG

Part F EUR(H) ISIN : FR0014009ST7

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Classification :** Actions internationales. L'OPCVM est en permanence exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net aux marchés actions nord-américains.

**Objectif de gestion :** L'objectif de l'OPCVM est de rechercher, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg United States Large & Mid Cap NR Index (libellée en USD, dividendes réinvestis), sur la durée de placement recommandée, à travers la gestion active d'un portefeuille d'actions investi en actions cotées sur les marchés des États-Unis d'Amérique. Les actions sont sélectionnées en fonction de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et d'une analyse financière.

**Indicateur de référence :** La performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg United States Large & Mid Cap NR Index (dividendes réinvestis, USN Index). Cet indice est représentatif des marchés actions des États-Unis. Il est libellé en dollar US et fait l'objet d'une conversion en euro aux fins de comparaison avec les catégories de parts libellées en euro non-couvertes contre le risque de change EUR/USD. Les données concernant l'indicateur de référence sont notamment disponibles sur le site :

<https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

**Politique d'investissement :** La stratégie de cet OPCVM repose, d'une part, sur une analyse extra-financière ESG à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption... Cette analyse consiste en une approche « Best in Class » retenant au sein de l'univers d'investissement initial les 80% des émetteurs de chaque secteur par zone géographique, ayant obtenu la meilleure notation ESG et excluant les 20% les moins bien notés. La gestion poursuit par ailleurs un objectif d'amélioration de la notation moyenne ESG du portefeuille par rapport à celle de son indicateur de référence. La part du FCP devant respecter les critères ESG est fixée à 90% minimum de l'actif net, hors liquidités.

D'autre part, une analyse financière macro-économiques et de marché est menée de manière à répartir l'allocation d'actifs entre :

\_ Une poche stratégique, représentant entre 50% et 80% de l'actif net en fonction du cycle économique et constituée d'émetteurs ayant versé annuellement un dividende au cours des quinze dernières années, sans pour autant nécessiter que ces dividendes aient augmenté pour chacune des années de référence, même si une attention particulière sera portée aux sociétés ayant démontré cette capacité ;

\_ Une poche tactique, représentant entre 20% et 50% de l'actif net et constituée

d'émetteurs susceptibles de bénéficier des mégatendances, de changements structurels, ou d'événements ponctuels de marché.

La sélection de titres est ensuite effectuée selon une approche « Bottom up », qui permet de définir un univers d'émetteurs indépendamment de leur secteur ou de la conjoncture économique, en fonction d'une évaluation à long terme multicritères.

**Limites méthodologiques :** L'analyse ESG se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes. La société de gestion est par ailleurs dépendante du prestataire tiers sélectionné.

**Caractéristiques essentielles :** L'OPCVM est investi de 80% à 100% de l'actif net en actions et titres assimilés cotés des marchés des États-Unis d'Amérique, dont 15% maximum de l'actif net en titres issus de petites capitalisations (inférieures à 2 milliards de dollars US) et 20% maximum de l'actif net sur des marchés de pays étrangers (dont 10% pour les marchés des pays émergents). L'exposition au risque actions, pourra néanmoins être augmentée ou réduite sans dépasser un minimum de 60% de l'actif net.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics ou privés nord-américains, de qualité équivalente à « investment grade », selon les agences de notation indépendantes ou bénéficiant d'une notation interne. La sensibilité moyenne du portefeuille aux taux d'intérêts et au risque de crédit est comprise entre 0 et +2,5.

L'OPCVM pourra enfin recourir aux instruments dérivés pour exposer et/ou couvrir son actif aux risques actions, taux, change et crédit, ainsi qu'aux titres intégrant des dérivés pour augmenter l'exposition actions ou pour couvrir son actif des risques actions, taux et de change. Son exposition globale pourra générer une surexposition maximale de 20% de l'actif net.

L'OPCVM est exposé à un risque de change accessoire.

**Autres informations :** Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Les souscriptions et rachats sont centralisés auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la bourse de Paris (J) jusqu'à 12h (midi). La valeur liquidative est déterminée le jour ouvré suivant, hors jours fériés légaux en France et jours de fermeture des bourses de Paris et de New York (NYSE). Le règlement intervient à J+2 ouvrés.

**Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.**

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte-tenu de son exposition aux marchés actions des États-Unis d'Amérique. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et, à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit :** Il représente, pour les obligations ou titres de créance négociables et instruments du marché monétaire, le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

**Risque de liquidité :** risque lié à la part des investissements réalisée dans des instruments financiers pouvant présenter par nature et /ou selon certaines circonstances un niveau de liquidité relativement faible.

**Risque lié aux instruments financiers à terme :** risque lié aux variations des prix des instruments financiers à terme et à un effet d'amplification à la baisse ou à la hausse des mouvements de marché.

**Risque de contrepartie :** risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.

## PRÉSENTATION DES FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée ou de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,20%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas de commission de performance pour l'exercice précédent.
15% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence : Bloomberg United States Large & Mid Cap NR Index. Si les conditions sont réunies, la première période de prélèvement de la commission de performance s'étendra de la date de création de la part jusqu'à la dernière date de valorisation du mois de décembre 2023.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

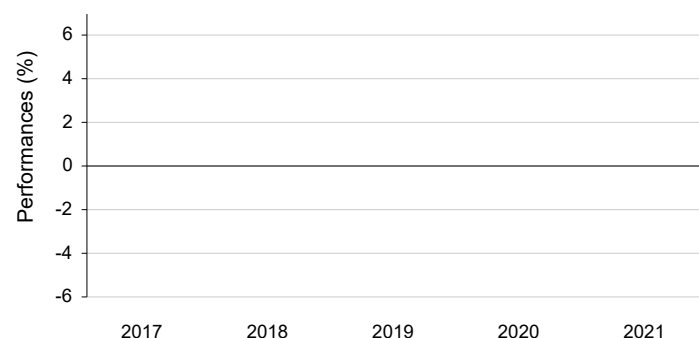
Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**L'investisseur est informé que des commissions de surperformance peuvent être versées dans le cas où l'OPCVM surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.**

**Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com).**

## PERFORMANCES PASSÉES

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.



■ RICHELIEU AMERICA ESG Part F EUR(H)

Les performances affichées dans le diagramme ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 10 décembre 2019

Date de création de la part : Non émise.

Devise de libellé de la part : Euro.

Indicateur de référence : Bloomberg United States Large & Mid Cap NR Index (dividendes réinvestis).

## INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et la valeur liquidative sont disponibles sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Les documents d'information périodique réglementaires sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Richelieu Gestion 1-3-5, Rue Paul Cézanne - 75008 PARIS.

L'OPCVM propose d'autres types de parts dont le détail est disponible dans le prospectus de l'OPCVM, ainsi que dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur qui lui est consacré, figurant sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com).

La part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act de 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person ».

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com) ou sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Richelieu Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Richelieu Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 juin 2022.**